

Coopération européenne

Notre direction des Affaires européennes coordonne la position belge afin que notre pays puisse parler d'une seule voix dans les négociations européennes. La politique européenne de la Belgique est définie lors des réunions organisées par notre SPF avec les départements fédéraux et les communautés et régions. En 2020, 261 réunions de coordination ont eu lieu.

Cette direction entretient également des contacts avec les interlocuteurs étrangers au niveau européen. Elle est également à l'écoute des questions des citoyens sur l'Europe et mène des actions de communication ciblées.

-55% d'émissions

L'ambition climatique ne fait pas défaut au niveau européen. Avec le Green Deal, l'Union européenne place la barre très haut : rendre l'Europe climatiquement neutre d'ici 2050. Pour ce faire, en décembre 2020, les dirigeants européens ont renforcé l'objectif climatique sur les émissions de gaz à effet de serre. Ils veulent les réduire d'au moins 55% d'ici 2030. L'UE contribue ainsi aux efforts mondiaux visant à limiter le réchauffement climatique en dessous de 2°C.

1^{ère} *peer review*

La protection de l'État de droit est l'une des valeurs fondamentales de l'UE. En 2016, la Belgique a lancé l'idée d'une *peer review*, un dialogue annuel sur l'État de droit au cours duquel les États membres s'évaluent mutuellement et partagent leurs meilleures pratiques. En novembre 2020, notre pays a été le premier à se soumettre à ce nouvel exercice. Les autres États membres ont analysé la situation de la Belgique sur :

- les efforts dans le domaine du financement de la justice ;
- la numérisation de la justice ;
- la lutte contre la corruption ;
- la protection des lanceurs d'alerte.

COVID-19

L'UE a rapatrié plus d'un demi-million de citoyens bloqués en dehors de l'Union lorsque la crise du coronavirus a éclaté. Elle a soutenu la production de vaccins à hauteur de plus de 350 millions d'euros et a assuré la livraison de 2,3 milliards de doses de vaccins par six producteurs. L'Union a aussi œuvré à la reconnaissance mutuelle des résultats de tests et a coordonné la libre circulation des biens et des personnes. En outre, elle a contribué à hauteur de 800 millions d'euros à l'initiative COVAX qui vise à distribuer équitablement les vaccins à travers le monde. Par ailleurs, l'UE a formulé des recommandations sur la suppression progressive de la restriction temporaire des voyages non-essentiels dans l'UE. À cet égard, une liste de pays tiers dont les ressortissants ne sont pas concernés par cette restriction a été établie.

Brexit : 28 - 1 = 27

Le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne le 1^{er} février 2020. À partir de ce moment, une période de transition a permis de négocier les termes du retrait et de la future relation entre l'Union et le Royaume-Uni. Durant cette période, le droit européen s'appliquait des deux côtés de la Manche. Le 24 décembre, un accord de commerce et de coopération a été conclu. Il entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2021.

Le Brexit a un impact énorme sur le commerce belge. Pour faire face à ses conséquences économiques, notre pays recevra, en 2021, une aide de 325 millions du fonds européen pour le Brexit. L'enveloppe totale du fonds est de 5 milliards d'euros.

#NextGenerationEU

Afin d'atténuer les dommages économiques causés par la pandémie de coronavirus, la Commission européenne prévoit un plan de relance – *Next Generation EU* – d'un montant de 750 milliards d'euros. Le budget européen à long terme (le « cadre financier pluriannuel ») et le plan de relance constituent le plus grand ensemble de mesures de stimulation de tous les temps, avec un montant record de 1800 milliards d'euros. Dans les années à venir, cet ensemble de mesures favorisera le redressement post-coronavirus et soutiendra également les priorités à long terme de l'UE dans divers domaines tels que le climat et la stratégie numérique. La Belgique prétend à 5,4 milliards d'euros du fonds de redressement.

-10% pour l'agriculture

Le Conseil est parvenu, en octobre, à un accord sur la politique agricole européenne 2021-2027. Cet accord devrait donner aux États membres plus de pouvoir de décision et de mieux aligner les défis environnementaux et climatiques sur le Green Deal. Par rapport à la politique précédente, le budget de l'agriculture a été sensiblement réduit, avec une diminution de 10%. Pour la Belgique, cela signifie une perte de plus de 650 millions d'euros pour les 7 prochaines années : 3,08 milliards d'euros contre 3,73 milliards d'euros pour 2014-2020.

310 plaintes

SOLVIT est un réseau européen gratuit de médiation créé afin d'aider les citoyens et entreprises à résoudre les problèmes administratifs qu'ils rencontrent au sein de l'Union (+ l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège). Lorsqu'il apparaît qu'un de ces pays n'applique pas correctement la législation européenne, SOLVIT propose une médiation informelle entre le plaignant et l'administration concernée.

Le centre belge SOLVIT, qui fait partie de la direction des Affaires européennes de notre SPF, voit le nombre de ses dossiers augmenter d'année en année. En 2020, SOLVIT a traité 310 plaintes : 215 de Belges à l'encontre d'autorités étrangères et 95 de citoyens européens non belges contre l'administration belge. Il s'agit principalement de problèmes liés à la sécurité sociale, l'immatriculation de véhicules, le renouvellement de permis de conduire et la libre circulation des personnes.

Déficit de 1,5% dans l'application des règles européennes

Notre direction des Affaires européennes est responsable du suivi général et de la coordination de la transposition de la législation européenne par les autorités compétentes en Belgique. La Commission européenne peut lancer une procédure d'infraction si elle estime qu'une directive européenne a été transposée trop tard ou de manière non conforme, ou que le droit européen n'est pas correctement appliqué. Cela peut entraîner une condamnation par la Cour de justice des Communautés européennes ou de lourdes sanctions financières.

Fin 2020, 81 procédures d'infraction étaient en cours. En raison de la crise du COVID-19, notre déficit de transposition est passé à 1,5% : au-delà de la limite maximale européenne de 1%. En 2021, nous fournirons des efforts supplémentaires pour réduire ce déficit.